

Après s'être intéressé aux sujets du droit international, l'Institut des hautes études internationales entreprend de feuilleter les grandes pages que les maîtres de la doctrine internationaliste ont consacrées aux sources de ce droit. Avec l'ambition intacte d'éclairer le présent à la lumière du proche passé, docteurs, doctorants et professeurs de l'IHEI ou rattachés à celui-ci, ont donné libre cours à leurs affinités intellectuelles et sélectionné librement chacun quelques écrits d'un ou plusieurs auteurs classiques concernant ce thème. Les œuvres d'Anzilotti et Kelsen, déjà convoquées l'an passé, et aujourd'hui celles de Triepel, Kaufmann et Verdross, Virally et Dupuy ou encore Jennings et Fitzmaurice, Ago, Cavaglieri, Balladore Pallieri et Morelli, sont mobilisées pour partir à la recherche des pères du volontarisme et penser la critique positiviste du positivisme, mais aussi traiter de questions plus particulières telles que la notion d'accord et la distinction entre traités-lois et traités-contrats, la théorie du droit spontané et celle du droit international coutumier, les principes généraux du droit, le *jus cogens*, la place des décisions judiciaires, le droit interne des organisations internationales et les actes unilatéraux des Etats.

Information :

Les pauses-café et le cocktail auront lieu à la bibliothèque de l'IHEI (1^{er} étage, escalier M).

Inscription :

Marine Bollack

IHEI- Université Panthéon-Assas

12, place du Panthéon - 75005 PARIS

courriel : marine.bollack@u-paris2.fr

tél : 33 1 44 41 55 52

fax: 33 1 44 41 55 49

site internet : www.ihei.fr



JOURNÉE D'ÉTUDES DE L'IHEI

IHEI
institut des hautes
études internationales

GRANDES PAGES

DU DROIT INTERNATIONAL

2^{ème} journée

LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL

Mercredi 11 février 2015

Salle des Conseils

2^e étage, escalier M

Université Panthéon-Assas

12, place du Panthéon

75005 Paris

LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL

Présidence du matin : Pr. Charles LEBEN, ancien directeur de l'IHEI

9 h 00 :	Ouverture par Charles LEBEN
	L'accord
9 h 20 :	• <i>Quels sont les pères volontaristes ? Anzilotti et Triepel</i> Carlo SANTULLI, directeur de l'IHEI
9 h 40 :	• <i>La notion d'accord chez Michel Virally</i> Claire CREPET DAIGREMONT, maître de conférences à l'IHEI
10 h 00 :	• <i>Traité-contrat et traité-loi à partir d'Heinrich Triepel</i> Gérard CAHIN, professeur à l'IHEI
10 h 20 :	Débats et pause-café
	La coutume
11 h 00 :	• <i>La théorie du droit international coutumier de Hans Kelsen</i> Florian COUVEINHES-MATSUMOTO, docteur de l'IHEI, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure
11 h 20 :	• <i>Coutume sage et coutume sauvage dans les écrits de René-Jean Dupuy</i> Aurélie TARDIEU, associée à l'IHEI, maître de conférences à l'Université de Caen Basse-Normandie
11 h 40 :	• <i>Le droit spontané selon Roberto Ago</i> Alexandre HERMET, doctorant rattaché à l'IHEI
12 h 00 :	Débats et déjeuner libre

LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL

Présidence de l'après-midi : Pr. Serge SUR, président du conseil d'orientation du centre Thucydide

	Principes et valeurs
14 h 20 :	• <i>La contribution d'Alfred Verdross à la théorie des principes généraux du droit</i> Daphné DREYSSE, doctorante rattachée à l'IHEI
14 h 40 :	• <i>Le jus cogens dans l'œuvre d'Alfred Verdross et d'Erich Kaufmann</i> Pierre-François LAVAL, associé à l'IHEI, professeur à l'Université d'Orléans
15 h 00 :	• <i>Les décisions judiciaires comme source du droit international chez Jennings et Fitzmaurice</i> Saïda EL BOUDOUHI, maître de conférences à l'IHEI
15 h 20 :	Débats et pause-café
	Les autres sources
16 h 20 :	• <i>La doctrine. Roberto Ago et la critique positiviste du positivisme</i> Eric WYLER, maître de conférences à l'IHEI
16 h 40 :	• <i>Le droit interne des organisations internationales (Morelli et Pallieri)</i> Hélène RASPAIL, docteur de l'IHEI, maître de conférences à l'Université du Maine
17 h 00 :	• <i>Accords et désaccords sur le rôle de la notification dans la formation du droit international (Cavaglieri)</i> Alexis MARIE, docteur de l'IHEI, maître de conférences à l'Université de Reims Champagne -Ardenne
17 h 20 :	Débats et conclusions par Serge SUR
18 h 00 :	Cocktail